

BIENVENUE AU SGMETZ SAISON 2020-2021

Madame, Monsieur,

Bienvenue au club des sports de glace de METZ, pour cette nouvelle **saison 2020 - 2021**
En patinage **artistique, de compétition ou de loisirs.**

Éléments à joindre afin de valider votre inscription :

- Le formulaire d'inscription dûment complété et signé
- La fiche d'urgence, dûment complétée et signée.
- La copie de la carte d'identité du futur licencié (ou de la page du livret de famille sur laquelle il figure) (**1^{ère} licence uniquement**).
- **Pour une première inscription, ou tous les 3 ans**, un certificat médical de moins de 3 mois portant la mention « Pas de contre-indication à la pratique du patinage sur glace » ;
- **Pour un renouvellement de licence**, le questionnaire médical complété (attention, si vous répondez affirmativement à l'une des questions, un certificat médical sera obligatoire).
- **Pour les compétiteurs**, le certificat médical portant la mention « Pas de contre-indication à la pratique du patinage sur glace en compétition ».
- **Pour les compétiteurs**, l'autorisation concernant le contrôle anti-dopage.
- 1 photo d'identité.
- Votre règlement par chèque(s).
- Le « Pass Metz Loisirs » si vous en êtes détenteur (cf. votre CAF)

Le certificat médical est obligatoire pour commencer les cours sur glace. En effet, celui-ci nous permettra de vous attribuer une licence contenant une assurance pour la pratique des sports de glace.

Sans le dossier complet, le patineur ne sera pas accepté sur glace.

A très bientôt,

Le comité du SG METZ